

CONVENTION DE DIFFUSION/ DE PUBLICATION

1. Accord de principe

Je soussigné(e)

.....
Rédacteur / Rédactrice en chef de

.....
(Nom du média d'information)

Marque, par la présente, mon accord de principe pour publier / diffuser /
mettre en ligne le reportage

.....
(Titre provisoire)

De

.....
(Nom du journaliste auteur)

Pour lequel une aide est sollicitée auprès du Fonds pour le journalisme.

2. Modalités

Cette enquête / ce reportage sera publié(e) / diffusé(e) dans un délai
maximum de jours après réception du travail journalistique
achevé.

L'auteur sera rémunéré par l'éditeur selon l'accord convenu entre eux et
conformément aux barèmes et tarifs en usage dans la profession.

La publication / la diffusion sera accompagnée de la mention « **Avec le
soutien du Fonds pour le journalisme en Communauté française** »
convenue selon les modalités suivantes :

.....
.....
Si le travail journalistique achevé n'a pas été publié/diffusé endéans le
délai convenu avec le/la soussigné(e), l'auteur et/ou le Fonds pour le
journalisme conservent le droit de le publier/de le diffuser sur tout autre
support.

Date

Signature de l'auteur

Signature du/de la rédacteur/trice
en chef